

LES AVANCÉES DU PROGRAMME 2008-2010

Les inquiétudes ont été levées sur

- ◆ L'eau potable ;
- ◆ Les végétaux irrigués par les eaux du Rhône ;
- ◆ Les poissons de 61 cours d'eau et de 26 plans d'eau.



Transformateur abandonné

Les actions menées ont permis

- ◆ La réalisation de la **cartographie** de la pollution ;
- ◆ La **réduction des rejets** actifs connus ;
- ◆ L'**identification de certaines sources** historiques ;
- ◆ La validation et le **partage des données** (résultats d'analyses, site internet public) ;
- ◆ La réalisation de nombreuses **études sur le transfert** des PCB des sédiments aux poissons ;
- ◆ Une estimation des **flux annuels de PCB** à la mer Méditerranée ;
- ◆ L'élaboration d'une **recommandation** pour manipuler les sédiments du Rhône ;
- ◆ Le lancement d'un programme de recherche sur la **dépollution** ;
- ◆ L'attribution d'**aides** pour les pêcheurs professionnels.



La Drôme à Ponet-et-Saint-Auban

Mais dans le même temps

- ◆ La contamination des poissons est **avérée sur 51 cours d'eau** et **6 plans d'eau** ;
- ◆ Il reste **difficile d'identifier les sources** puis de les traiter ;
- ◆ Des actions restent à engager pour **une gestion à long terme de cette pollution** ;
- ◆ Les pêcheurs professionnels n'ont **pas tous été aidés** ou installés sur d'autres sites.

GOVERNANCE DU PLAN

Pilotage politique

Préfet coordonnateur de bassin

Pilotage technique

DREAL Rhône-Alpes / Délégation de bassin

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Au niveau national ou du bassin Rhône-Méditerranée :

DREAL Rhône-Alpes / DBRM
DRAAF Rhône-Alpes
ARS Rhône-Alpes

CEMAGREF
Agence de l'Eau RM et Corse
ONEMA
ANSES / INVS - CIRE Rhône-Alpes

Pôle de compétitivité AXELERA

Au niveau régional et départemental :

Les DREAL du bassin
Les DDT du bassin
Les DDCSPP et DDPP du bassin
Les ARS et les DTD du bassin
Les DR et SD de l'ONEMA

Autres partenaires pour la réalisation des prélèvements ou le financement des analyses :

Pêcheurs professionnels et amateurs
Structures de gestion des rivières et des lacs
Partenaires du plan Rhône



Informations disponibles sur : <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr>

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Rhône-Alpes (DREAL RA)
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée
69509 Lyon cedex 03

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2011
N° ISBN : 978 - 2 - 11- 099318 - 2



Directeur de la publication : DREAL RA
Coordination/rédaction : DREAL RA / DBRM
Crédit photo : DREAL RA, CEMAGREF
Cartographie : DREAL RA / Service CEPE/DG
Graphisme : DREAL RA / DIR / COM
Imprimé en 3000 exemplaires
par Charvet Imprimeurs 69006 Lyon

Plan national d'actions sur les PCB

PROGRAMME D' ACTIONS sur les PCB du bassin Rhône-Méditerranée

2011 - 2013



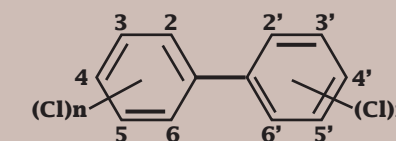
Tanche



Carassin

QUE SONT LES PCB ?

Les PCB ou Polychlorobiphényles



PCB : formule développée

- ◆ Une famille de 209 **substances chimiques** ;
- ◆ D'origine exclusivement **anthropique** ;
- ◆ Leur utilisation a débuté dans les **années 30** ;
- ◆ Principalement utilisés comme **isolant électrique** ;
- ◆ Mais de nombreuses autres utilisations sont répertoriées ;
- ◆ 1 million de tonnes auraient été produites entre 1930 et 1980.

Leurs propriétés

- ◆ **Persistants** : ils se dégradent très difficilement ;
- ◆ **Bioaccumulables** : ils s'accumulent dans les organismes vivants ;
- ◆ **Toxiques** : ils ont des effets néfastes sur les organismes vivants et en particulier sur la santé humaine.



Prélèvement de sédiments



Pêche scientifique

Dans l'environnement, on les retrouve principalement

Ce sont des substances dont

- ◆ L'usage est **réglementé** ;
- ◆ Les utilisations **diminuent progressivement** depuis 1979 ;
- ◆ La production est **arrêtée** depuis 1980.

- ◆ Dans les **sédiments fins** des rivières ou des plans d'eau ;
- ◆ Dans les **sols** des secteurs pollués ;
- ◆ Dans les **matières grasses** des organismes vivants ;
- ◆ Et en particulier dans les **poissons** de certains cours d'eau.



Résultats par classe en fonction du nombre de poissons analysés

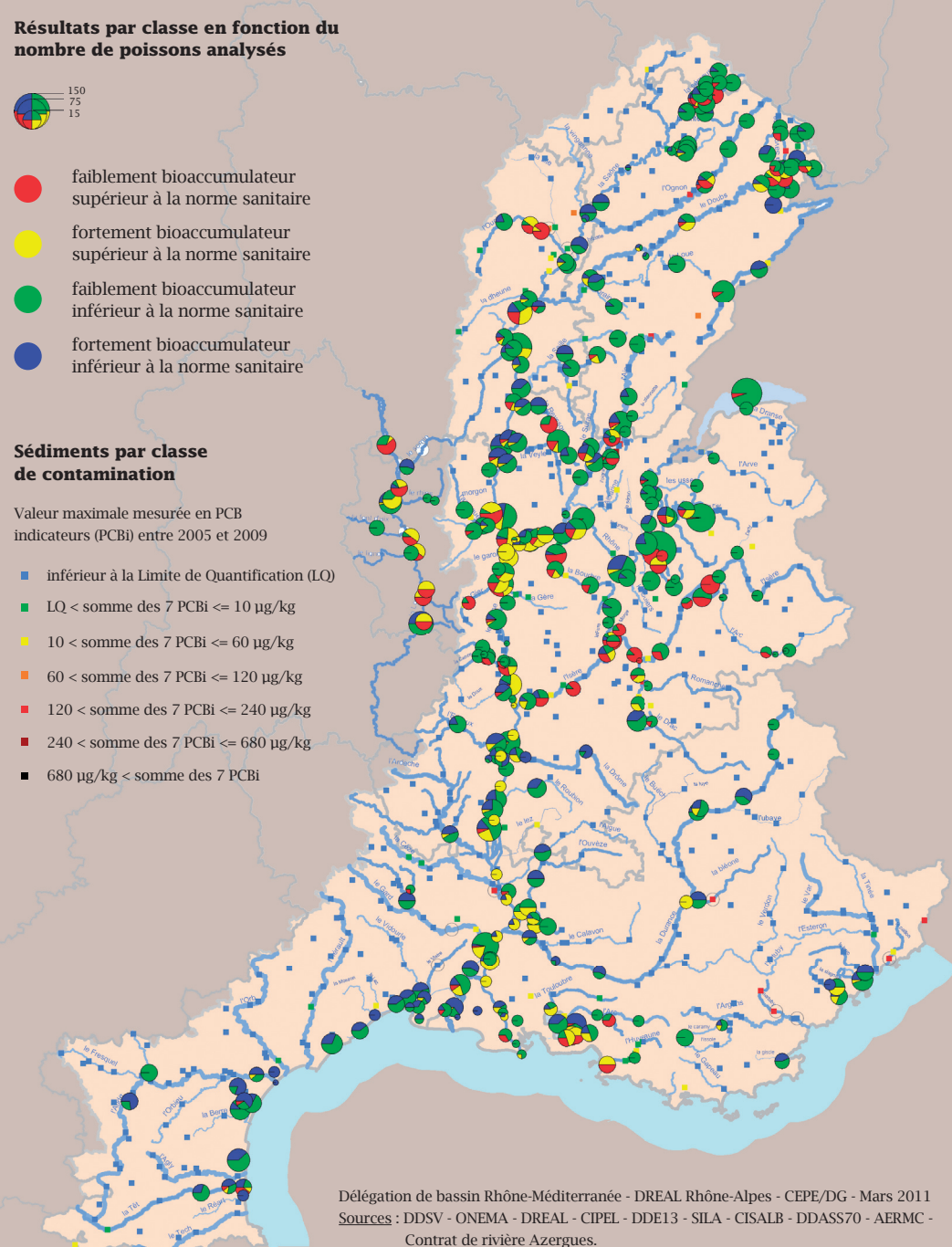


- faiblement bioaccumulateur supérieur à la norme sanitaire
- fortement bioaccumulateur supérieur à la norme sanitaire
- faiblement bioaccumulateur inférieur à la norme sanitaire
- fortement bioaccumulateur inférieur à la norme sanitaire

Sédiments par classe de contamination

Valeur maximale mesurée en PCB indicateurs (PCBi) entre 2005 et 2009

- inférieur à la Limite de Quantification (LQ)
- LQ < somme des 7 PCBi ≤ 10 µg/kg
- 10 < somme des 7 PCBi ≤ 60 µg/kg
- 60 < somme des 7 PCBi ≤ 120 µg/kg
- 120 < somme des 7 PCBi ≤ 240 µg/kg
- 240 < somme des 7 PCBi ≤ 680 µg/kg
- 680 µg/kg < somme des 7 PCBi

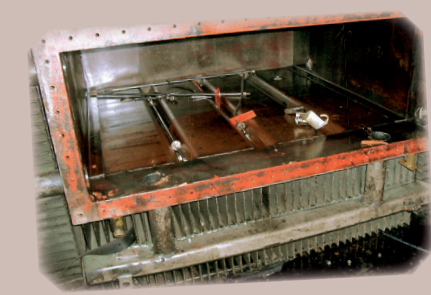


Délégation de bassin Rhône-Méditerranée - DREAL Rhône-Alpes - CEPE/DG - Mars 2011
Sources : DDSV - ONEMA - DREAL - CIPEL - DDE13 - SILA - CISALB - DDASS70 - AERMC - Contrat de rivière Azergues.

AXE I

POURUIVRE LA RÉDUCTION DES REJETS

- ◆ Poursuivre les actions sur les sites et sols pollués ;
- ◆ Poursuivre la recherche de sources sur les secteurs très pollués ;
- ◆ Agir sur les sources lorsqu'elles sont identifiées ;
- ◆ Suivre et contrôler les installations autorisées ;
- ◆ Établir le bilan du plan d'élimination des équipements contenant des PCB (concentration > 500 mg/kg) ;
- ◆ Sensibiliser les détenteurs des équipements contenant des PCB (concentration < 500 mg/kg).

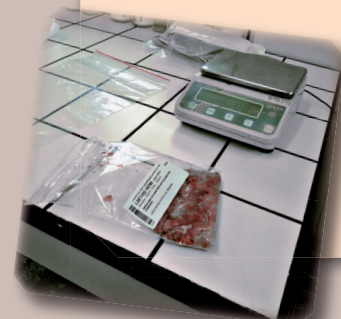


Transformateur vandalisé

AXE II

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET GÉRER CETTE POLLUTION

- ◆ Achever les études sur le lien entre la contamination des sédiments et des poissons ;
- ◆ Étudier et comprendre le transfert sédimentaire ;
- ◆ Étudier le transfert des PCB lors ou en vue d'interventions en cours d'eau (chasses, mobilisations des marges alluviales...) ;
- ◆ Mettre en place une procédure de contrôle et de suivi des interventions sur les portions de cours d'eau polluées ;
- ◆ Achever le programme de recherche sur les techniques de dépollution (PCB-AXELERA) ;
- ◆ Animer le débat scientifique, contribuer à la synthèse et à la valorisation des connaissances scientifiques ;
- ◆ Renforcer les connaissances sur les composés polluants persistants dans le bassin Rhône-Méditerranée.



Échantillon de poisson

AXE III

CONTRÔLER LES POISSONS DESTINÉS À LA CONSOMMATION ET PRENDRE LES MESURES DE GESTION SANITAIRES

- ◆ Poursuivre la surveillance des milieux aquatiques ;
- ◆ Investiguer les zones signalées par la surveillance ;
- ◆ Affiner la connaissance des zones contaminées ;
- ◆ Surveiller les produits de la pêche mis sur le marché ;
- ◆ Adopter les mesures appropriées de gestion des risques.



Goujons



AXE IV

CONNAÎTRE LE RISQUE SANITAIRE ET LE PRÉVENIR

- ◆ Finaliser l'étude d'imprégnation des consommateurs de poissons d'eau douce ;
- ◆ Établir des recommandations de consommation ;
- ◆ Poursuivre la surveillance systématique de l'eau potable.

AXE V

ACCOMPAGNER LES PÊCHEURS PROFESSIONNELS

- ◆ Aider financièrement les pêcheurs ;
- ◆ Rechercher de nouveaux sites de pêche à l'occasion du renouvellement des baux de pêche.



Pêche électrique sur le Rhône



Écrevisse



Rapports 2009 à 2011

AXE VI

ÉVALUER ET RENDRE COMPTE

- ◆ Animer le programme et suivre les actions ;
- ◆ Mettre à disposition du public les données et rapports d'étude ;
- ◆ Animer les instances de concertation du plan, le comité d'information et de suivi et le groupe scientifique et technique.